



COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE



FOOTBALL

tampon du CR sport U

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT UNIVERSITAIRE
COMITÉ RÉGIONAL DE LILLE

180, Avenue Gaston Berger

59000 LILLE

Tél. : 03 20 52 59 91

Fax : 03 20 88 25 60

Match joué le sur le terrain de à

U.S. en présence : et

Arbitre (nom et adresse)

Juges de touche (noms et adresses)

Délégué

RESULTAT : bat par but à
(tirs au but s'il y a lieu) à

Signature de l'arbitre :

EQUIPE DE (1) :	A*		N° des licences	EQUIPE DE (2) :	A*		N° des licences
.....	E*			E*		
		1				1	
		2				2	
		3				3	
		4				4	
		5				5	
		6				6	
		7				7	
		8				8	
		9				9	
		10				10	
		11				11	
		12				12	
		13				13	
		14				14	
		15				15	
		16				16	

Entraîneur :

Entraîneur :

Les remplaçants doivent être inscrits sur la feuille d'arbitrage, préalablement au coup d'envoi

Nom, prénom et signature du capitaine

Nom, prénom et signature du capitaine

REPLACEMENTS :

EQUIPE	TEMPS	JOUEUR REMPLECE	N°	JOUEUR REMPLACANT	N°

Signaler les Avertissements ou Exclusions et faire figurer les motifs et circonstances au verso

Rappel de la règle 3.4 du règlement intérieur de la FF Sport U

Pour participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, l'étudiant(e) devra présenter obligatoirement à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- sa licence valide pour l'année en cours ou, à défaut, une attestation délivrée par le CR Sport U
- sa carte d'étudiant. Si la carte d'étudiant ne comporte pas de photographie, la présentation d'une pièce officielle (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour) est exigée.

A défaut de la présentation de la totalité de ces documents, l'étudiant(e) ne sera pas autorisé(e) à prendre part à l'épreuve. En cas de perte ou de vol, l'attestation délivrée par le commissariat de police ou la gendarmerie fera foi.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuelles graves.

Réserves - Réclamations

Les réserves portant sur la qualification ou l'identité des joueurs doivent être formulées par écrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre, signées par le capitaine réclamant et contresignées par l'arbitre et le capitaine adverse après prise de connaissance.

Si un joueur non inscrit sur la feuille d'arbitrage entre en cours de partie, des réserves verbales motivées ou non sur sa qualification pourront être faites immédiatement en présence de l'arbitre, d'un juge de touche et du capitaine adverse. Elles seront ensuite inscrites sur la feuille d'arbitrage à la mi-temps ou après la partie par le capitaine réclamant. L'arbitre en donnera connaissance au capitaine adverse et les contresignera avec lui.

Les réserves relatives aux questions techniques devront être précédées des réserves verbales formulées auprès de l'arbitre par le capitaine plaignant en présence d'un juge de touche et du capitaine adverse à l'arrêt de jeu qui est la conséquence de la décision contestée, ou au plus tard, à l'arrêt de jeu suivant. Si les réserves concernent un fait sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu, elles devront être formulées dès le premier arrêt de jeu. A l'issue du match, l'arbitre inscrira lui-même ces réserves sur la feuille d'arbitrage, les fera contresigner par le capitaine réclamant, le capitaine de l'équipe et le juge de touche intéressé.

Signature de l'arbitre

Signature du juge de touche

Signature du capitaine réclamant

Signature du capitaine adverse

AVERTISSEMENTS – EXCLUSIONS – NOTES DE L'ARBITRE

Pris connaissance : capitaine équipe 1 signature

capitaine équipe 2 signature

JOUEURS BLESSES

NOMS, PRENOMS	A.S.	CIRCONSTANCES

COMMUNICATION DES RESULTATS

L'équipe gagnante doit communiquer les résultats du match le soir même au CR Sport U ORGANISATEUR. Transmettre la feuille de match à son CR Sport U le vendredi matin avant 10H00.